



FICHE SPORT DEPARTEMENTALE 2024-2025

FOOTBALL COLLEGE

sd035@unss.org
<http://unss35.org>

Version du 25/09/2024

A Confirmer

Modifications

COMPOSITION DE LA COMMISSION – REUNION DU 24/09/2024

Noms	Établissements	Noms	Établissements
TREHOREL Matthieu	Col Chateaubourg	STEPHAN Benjamin	Col Montfort sur Meu
JARDIN Erwan	Col Cesson Sévigné	GUERIN Olivier	Col Binquenaïs Rennes
LEON Tiphaine	Col Binquenaïs Rennes	LECHAT Eric	Col Chartres de Bzh

ENGAGEMENTS ET QUALIFICATIONS

Les Pré-Engagements sport co établissement sont obligatoires en cliquant [ICI](#)

Les engagements sport co excellence sont à faire directement sur OPUSS avant le 15/10

En plus de ces engagements, un document partagé nous permet de gérer les phases départementales (quotas, implantations, résultats...). Merci de le remplir et de le consulter régulièrement en cliquant [ICI](#)

Les référents départementaux sont :

Football établissement - Garçons et Filles : Mathieu TREHOREL

Football excellence – Garçons : Olivier GUERIN

Football excellence – Filles : Benjamin STEPHAN

TERRAINS DE FOOT DISPONIBLES

Pas de terrain, pas de match... Il est donc important que chaque collège essaye d'avoir 1 terrain à proposer sur une date dans l'année.

CALENDRIER

[Calendrier départemental](#)

REGLEMENT ET DISPOSITIONS DEPARTEMENTALES

Le règlement spécifique, la fiche sport nationale complète et sa déclinaison académique sont disponibles sur le [site national](#) et sur [OPUSS](#).

+ Pas de hors-jeu si les arbitres ne sont pas formés

+ En cas d'égalité, goal average particulier puis TAB

+ Les changements se font à la volée ; on n'arrête pas le jeu. Le joueur sort quand il le souhaite au niveau de la ligne médiane ; son remplaçant rentre alors en jeu aussi au niveau de la ligne médiane

Filière MG excellence :

Il existe en Ille et Vilaine 2 sections départementales (SES section d'excellence scolaire) : Cleunay et St Méen. Ces 2 SES feront un championnat académique avec Vannes (St Exupéry) et Châteauneuf du Fou

Les autres sections du département sont des sections sportives locales (SSL). A l'issue d'une phase départementale, la meilleure SSL se qualifie à la finale académique et joue contre les 3 autres meilleures SSL (du 22 29 et 56). A l'issue de cette journée, la meilleure SSL rencontre la meilleure SES

Pour rappel, il a été décidé qu'un établissement ne peut pas se qualifier avec les mêmes élèves en foot et en futsal. Il y a donc un choix à faire en début d'année. En revanche, si les calendriers le permettent, on peut participer aux journées de brassage de l'activité qui n'a pas été choisie

JEUNES OFFICIELS

Des tests de validation des JO (Jeune arbitre/juge, Jeune coach) ont été élaborés au niveau national : Un lien pour se TESTER et/ou PASSER les QCM : <https://udb.unss.org/testjo>

Toutes nos ressources Académiques : Protocole, livrets, questionnaires... <https://bit.ly/Ressources-JeunesOfficiels>

Référent JO départemental :

TRANSPORT ET MUTUALISATION

Le coût des transports est problématique et devient progressivement un frein à l'organisation des rencontres. Le service départemental reste bien sûr à votre disposition pour aider à la coordination des différents plans mais nous vous encourageons à anticiper les commandes et à faire plusieurs devis pour maintenir un niveau de vigilance auprès des compagnies de transport. Dans ce but, vous trouverez en pièce jointe l'annuaire des animateurs dans votre activité pour vous permettre de rentabiliser les places dans chaque bus commandé.

DIVERS

En cas de forfait, il est important de prévenir au moins deux jours avant la rencontre.

ETHIQUE ET SPORT SCOLAIRE

La mise en place du protocole est reconduite :

À la fin de la rencontre, les deux équipes se croisent en ligne.

Les joueuses ou joueurs se tapent dans les mains entre adversaires les uns après les autres en se suivant.

Les joueuses et joueurs font de même avec les jeunes arbitres de la rencontre et les Opérateurs de la Table de Marque (OTM).

RAPPEL

La réussite des journées que nous mettons en place dépend de tous les collègues.

Il est impératif de respecter les horaires, les dates d'engagements, ...